CPA COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

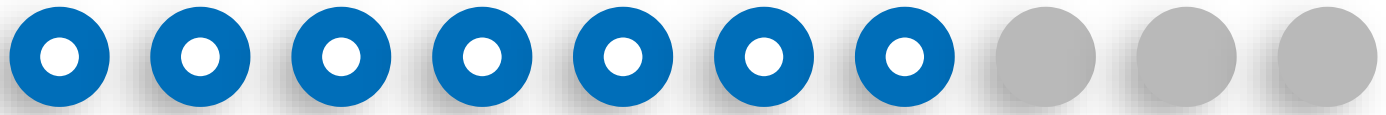
20 MINUTES cpa

20 ERREURS COURANTES EN COMPTABILITÉ

Meryam Smires, CPA
FinaSource

Sondage sur la connaissance des Québécois de différents concepts financiers

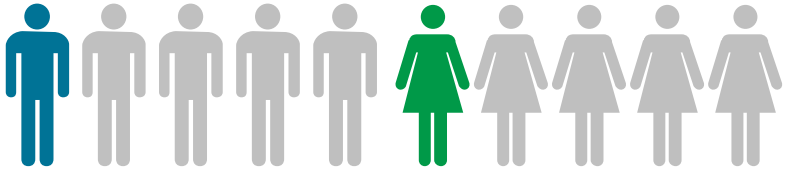
71 % des répondants disent être en mesure de faire la distinction entre un crédit d'impôt et une déduction.



Source : Sondage Léger et Léger, novembre 2016

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public).

Dans les faits, seulement 18 % font la distinction !



Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public).

20 ERREURS COURANTES EN COMPTABILITÉ

Tout ce qu'il ne faut pas faire en :

Comptabilité

Finance

Gestion de trésorerie

Stratégie financière

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public).

Comptabilité

1. Avoir une tenue de livres déficiente
2. Faire des factures non conformes
3. Avoir une charte comptable inadéquate
4. Ne pas conserver les documents justificatifs
5. Ne pas faire de conciliation bancaire

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public).

Finance

1. Ne pas faire de distinction entre ses finances personnelles et d'entreprise
2. Être négligent avec son crédit personnel
3. Ne pas être à jour avec les agences du revenu
4. Ne pas comprendre ses états financiers
5. Ne pas s'impliquer dans la gestion financière

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public).

Gestion de trésorerie

1. Ne pas se faire payer assez rapidement
2. Ne pas ramener les prévisions à leur plus simple numérateur
3. Ne pas faire de budget de fonds de roulement
4. Utiliser son crédit à court terme pour financer des équipements
5. Dépenser sans faire de plan d'investissement

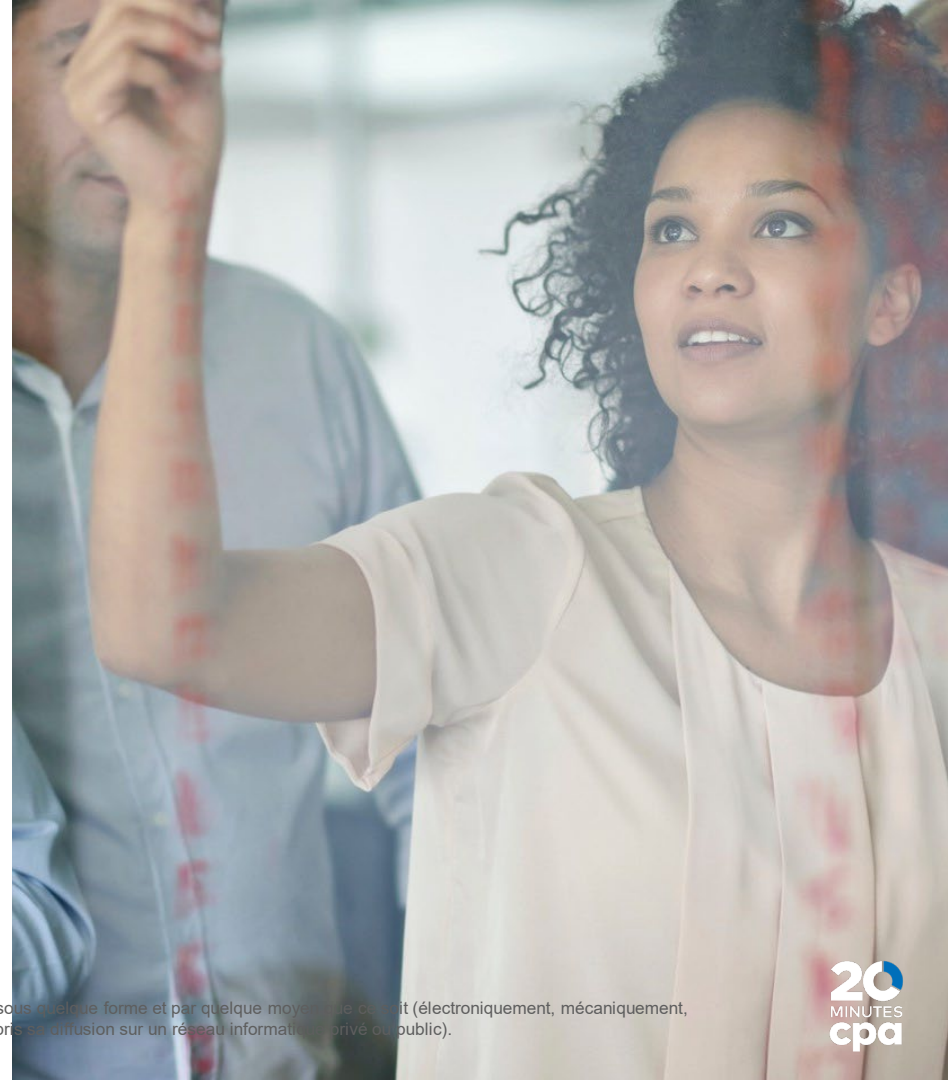
Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public).

Stratégie financière

1. Avoir une veille stratégique inadéquate
2. Ne pas s'assurer d'avoir des produits et services profitables
3. S'éparpiller
4. Ne pas voir la comptabilité comme un outil de gestion
5. Jouer en solo

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public).

EN CONCLUSION



Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public).

« Attention aux petites dépenses, une petite fuite peut couler un grand navire. »

- Benjamin Franklin

Le matériel ne peut être reproduit, modifié ou imprimé sans autorisation, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode, y compris sa diffusion sur un réseau informatique privé ou public).

Vous voulez découvrir pourquoi faire affaire avec un CPA?

Vous êtes prêts à faire affaire avec un CPA?



Apprenez à trouver le CPA qu'il vous faut



Consultez le bottin des CPA ou le site d'emploi CPA

cpaquebec.ca/mon-cpa

Pour plus de conseils et outils :

20minutescpa.ca



20 MINUTES cpa

20 ERREURS COURANTES EN COMPTABILITÉ EN 20 MINUTES

Meryam Smires, CPA
FinaSource